

LETTRE DE LIAISON

des militants combattant pour le **Front Unique**
des syndicats de l'enseignement public

N°333
13 Octobre 2022
ISSN 1245-0286

Les syndicats de l'enseignement professionnel se prononcent unanimement pour le retrait de la réforme-liquidation des lycées professionnels.

Alors, pour arracher ce retrait :

- **que les directions syndicales appellent dans l'unité à la manifestation de toute la profession là où ça se décide : au ministère !**
- **qu'elles décident de boycotter la concertation visant à la mettre en place !**

Le gouvernement Macron-Borne a décidé de mettre le coup de hache final contre les lycées professionnels.

Après la politique de financement à caisse ouverte de l'apprentissage alors que les LP étaient réduits à la portion congrue (financement jusqu'à 8 000 euros par an et par apprenti !), la réforme Macron-Borne n'est pas une « réforme de plus », c'est une mise à mort.

Le tract intersyndical du 11 octobre dit justement ce que signifie la « réforme » :

- augmentation de 50 % des stages en entreprise et diminution en conséquence des heures d'enseignement : donc, des centaines et des centaines de suppressions de postes, des mutations forcées en collège, en lycée notamment, sans compter l'appauvrissement de la formation des élèves ;
- les heures d'enseignement général en particulier seront placées au gré des disponibilités laissées par les stages, avec des horaires variables localement : donc dislocation des programmes nationaux, liquidation des diplômes nationaux, dont l'existence est décisive pour les conventions collectives nationales. En lieu et place des qualifications nationalement reconnues, l'adaptation étroite des jeunes aux besoins du patronat local à travers des « compétences » étroitement adaptées à un poste de travail ;
- détermination des sections en fonction des besoins du patronat local à travers l'élaboration des « cartes des formations » régionales. Le patronat étant invité à prospecter dès le collège à travers la « demi-journée » hebdomadaire qui lui sera offerte en lieu et place de l'enseignement des disciplines ;
- substitution de moniteurs délégués par les patrons aux professeurs de lycées professionnels, fonctionnaires d'État protégés par un statut national.

C'est dans cette logique que Macron et Borne ont décidé de placer les Lycées professionnels sous la double tutelle du ministère du Travail et de l'Éducation nationale. D'ores et déjà tout se décide au ministère du Travail. C'est une régression de plus d'un siècle, le contrôle direct du patronat sur toute la formation professionnelle.

Pour les professeurs de lycée professionnel, l'accord qui s'est fait sur l'exigence du retrait de la réforme – qui est la conclusion du tract du 11 octobre – ne peut qu'être acté positivement.

Mais dès lors, une question se pose : comment arracher effectivement le retrait pur et simple de la contre-réforme ?

Chacun comprend qu'il serait parfaitement incompatible d'exiger d'un côté le retrait de la contre-réforme et de répondre positivement à l'invitation du gouvernement d'une « concertation » sur les modalités de sa mise en place.

Or c'est bien ce que propose le gouvernement. Voici un court extrait de la circulaire de la FSU rendant compte le 22 septembre de la rencontre avec Carole Grandjean, ministre déléguée, chargée de l'enseignement et de la formation professionnels :

« Ancrage dans le dialogue social avec l'ensemble des partenaires de la VP (voie professionnelle). Se baser sur les initiatives territoriales. Timing : GT (groupes de travail) entre début octobre et début janvier pour mettre en œuvre les 3 gros chantiers annoncés ci-dessus (Stages, CDF (carte des formations), Grilles horaires) ... Puis sûrement des GT à la suite mais le gros sera acté. »

Il n'y a donc pas la moindre ambiguïté sur cette concertation : il s'agit bien d'une concertation sur la mise en œuvre.

Il est donc nécessaire que les directions syndicales indiquent clairement, publiquement aux collègues : *« Nous sommes pour le retrait donc nous ne nous rendrons pas à cette concertation ! »*

C'est d'autant plus nécessaire que la lettre ouverte des directions syndicales à Carole Grandjean est loin de faire la clarté à ce sujet par exemple lorsqu'elles écrivent dans leur lettre ouverte du 10 octobre :

« Les personnels des lycées professionnels découvrent au fil des interventions présidentielles les mesures phares d'une réforme qui s'impose sans concertation ».

Et lorsqu'ils rajoutent dans la même lettre :

« La diminution du temps scolaire et la disparition de certaines formations avec la restructuration des cartes de formation percuteront les enseignant-es de matières professionnelles pour qui le président a déjà annoncé un vaste plan de reconversion. L'expérience vécue dans ce domaine par nos collègues de Gestion-Administration nécessite des engagements fermes du ministère pour permettre de vraies reconversions et se donner les moyens d'une vraie politique RH. »

S'agit-il de combattre pour le retrait de la réforme ou de réclamer une concertation *« pour permettre de vraies reconversions »*... dans le cadre de sa mise en œuvre ?

Une autre question se pose nécessairement s'il s'agit d'obtenir le retrait de la réforme.

Peut-on l'obtenir en appelant périodiquement à une grève de 24 heures ... jusqu'à épuisement des collègues ? Peut-on l'obtenir par une poussière d'actions locales (grèves reconduites établissement par établissement) ou faut-il concentrer toute la force de la profession au plan national contre le ministère, contre le gouvernement pour le faire reculer ?

Toute l'expérience passée montre que les journées d'action « saute-mouton », les grèves locales constituent une voie sans issue. **Il faut donc imposer aux directions syndicales l'organisation dans l'unité d'une manifestation au ministère rassemblant nationalement toute la profession.**

Pour le front uni des syndicats pour le retrait de la réforme-liquidation des lycées professionnels !

Pour que les directions syndicales rompent avec le gouvernement, boycottent toute concertation sur la mise en œuvre d'une telle réforme !

Pour que les directions syndicales organisent la manifestation centrale au ministère pour ce retrait et y appellent toute la profession (en appelant évidemment à la grève ce jour-là pour permettre la montée en masse à Paris).